

Présentation

Régulièrement classée parmi les chefs de file mondiaux, l'équipe Hôtellerie et Loisirs de Dentons est composée d'avocats spécialisés qui travaillent en étroite collaboration avec leurs collègues d'autres groupes de pratique. Nous comptons parmi nos clients plusieurs sociétés d'envergure internationale, qu'il s'agisse de gestionnaires d'hôtels ou autres établissements de loisirs, ou encore d'entités qui investissent, financent ou développent ces activités. Que vous souhaitiez refinancer vos dettes, restructurer votre entreprise, revaloriser votre image de marque ou développer votre portefeuille, il est primordial que vous puissiez vous appuyer sur un partenaire expérimenté et digne de confiance.

Grâce à sa connaissance approfondie du secteur et à son approche stratégique et innovante, Dentons vous aide à relever les défis et à saisir les opportunités qui se présentent à vous. Nous avons assisté nos clients au cours de la période de ralentissement économique qu'a connu le secteur et nous disposons des ressources nécessaires pour vous fournir des solutions concrètes en vue de l'acquisition, du financement ou de la vente d'hôtels et de la négociation d'accords à long terme.

Notre participation à de multiples projets sur les cinq continents, en collaboration avec différents acteurs du secteur, nous confère une vision claire du marché et de son évolution. Nous vous guidons et vous aidons à comprendre les aspects juridiques et commerciaux des opérations que vous souhaitez effectuer.

Les bureaux de Dentons du monde entier collaborent quotidiennement afin de répondre aux défis posés par les opérations transnationales et pluridisciplinaires. Forts de notre expertise et des réseaux locaux mis en place par nos avocats, nous vous aidons à atteindre vos objectifs tout en respectant la législation locale.

Nos avocats se consacrent exclusivement au secteur de l'hôtellerie et des établissements de loisirs et interviennent dans les domaines suivants :

- Accords de gestion, de franchise et de licence pour hôtels, résidences hôtelières, maisons de jeu, restaurants et débits de boissons, clubs de golf et centres de balnéothérapie
- Création, exploitation et restructuration de projets complexes à usage mixte
- Financements sur fonds propres et/ou par endettement
- Choix de l'exploitant
- Déploiement de marques
- Exploitation

Pour plus d'informations sur ce secteur, vous pouvez consulter la version anglaise.

Les domaines d'activité couvrent:

- Centres de spa et bien-être
- Golf
- Hôtels
- Marinas
- Resorts
- Restaurants

- Immeubles à usage mixte
- Stations de ski
- Jeux